

# Fiche de Sécurité

## Engrais composé organo-minéral

Conforme à la directive CE n° 1272/2008 et 547/2011 (CLP)

### 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

1.1 Identification du produit:

Engrais composé organo-minéral NPK

1.2 Identification de l'usage:

Engrais pour la fertilisation des plantes

1.3 Identification de la société/entreprise:

NV Rendapart SA  
Industriepark Noord V  
Wijngaardveld 36  
B - 9300 Aalst  
Tel: +32 (0)53 78 05 74  
Fax: +32 (0)53 78 57 35  
[info@viano.be](mailto:info@viano.be)  
[www.rendapart.com](http://www.rendapart.com)

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ne présente pas de dangers particuliers dans les conditions normales d'utilisation.

### 3. COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

composants contribuant au danger	CAS-n°	concentration	symbole de danger	H-phrases
<i>néants</i>	-	-	-	-

#### **4. PREMIERS SECOURS**

4.1. Contact avec les yeux : rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

4.2. Contact avec la peau : rincer avec de l'eau et du savon

4.3. Inhalation (de poussière) : se diriger au grand air

4.4. Ingestion : rincer la bouche avec de l'eau. Consulter immédiatement un médecin.

#### **5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

5.1. Moyens d'extinction :  
choisir en fonctions des environs (eau, mousse, neige carbonique, ...)

5.2. Moyens d'extinction à éviter :  
aucune.

5.3. Dangers spécifiques :  
pas de données disponibles

5.4. Equipment de protection spécial pour les pompiers :  
vêtements protecteurs et appareil respiratoire

#### **6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

6.1. Précautions :  
rincer les mains avec de l'eau et du savon et éviter le contact avec les yeux

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement :  
éviter le réjet direct à l'égout ou dans les eaux superficielles.

6.3. Methodes de nettoyage :  
recueillir le solide répandu dans le récipient originel fermé

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Manipulation : pas de précautions.

7.2. Stockage : conserver dans un endroit sec et dans l'emballage originelle. Eviter le contact avec des produits chimiques.

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION – PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Mesures techniques recommandées : pas des règles spécifiques

8.2 Contrôle de l'exposition : néants

8.2 Procédures de mesure : néants

8.4 Protection individuelle :

Protection des yeux : pas nécessaire (éviter tout contact avec les yeux)

Protection de la peau : néants (rincer la peau avec de l'eau et du savon après contact)

Protection des mains : néants (utiliser des gants dans le cas d'un peau sensible)

Inhalation : pas nécessaire (éviter les accumulations de poussières)

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Etat physique : poudre ou granules à couleur brune ou noire

9.2. Odeur : légèrement; caractéristique organique

9.3. pH (produit concentré) : -  
pH (10 %- solution) : 6,0 - 7,0 (neutre)

9.4. Pression vapeur : non applicable

9.5. Température de fusion : non applicable

9.6. Point d'éclair : non applicable

9.7. Température de décomposition : non connue

9.8. Température d'auto-ignition : non applicable

9.9. Limites d'explosivité : non applicable

9.10. Limites d'oxidation : ne pas mélanger avec de produits réactifs

9.11. Pression de vapeur : non applicable

9.12. Densité relative : 0,65 – 0,70 kg/litre

9.13. Solubilité :

- hydrosolubilité : partiellement soluble dans l'eau
- liposolubilité : non connue

9.14. Viscosité : non connue

9.15. Densité de vapeur relative : non applicable

## **10. STABILITE ET REACTIVITE**

10.1. Stabilité :

stable à température ambiante. Sensible à la décomposition microbienne.

10.2. Conditions à éviter :

humidité.

10.3. Produits à éviter :

produits oxidatives et agents reactives

10.4. Produits de décomposition :

pas de données disponibles

## 11. INFORMATION TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Symptomes de toxicité :

- contact avec les yeux : irritation
- contact cutané : légèrement irritation pour peaux sensibles
- inhalation : (de poussière) irritation
- ingestion : peut irriter les voies gastrointestinales humaines; défaillance; nausée

### 11.2. Toxicité chronique : pas de données disponibles

### 11.3. Toxicité aigue :

- DL50 oral rat : pas de données disponibles
- DL50 dermal lapin : pas de données disponibles
- CL50 inhalation rat : pas de données disponibles

## 12. INFORMATION ECOLOGIQUES

### 12.1. Toxicité aquatique :

eutrofiant et induction de développement d'algues

### 12.2. Ecotoxicité :

augmentation du conductivité électrique dans le sol et dans l'eau

### 12.3. Dégradabilité :

bio-dégradable par des micro-organismes

### 12.4. Bio-accumulation :

néants

### 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION DES DECHETS

13.1. Produits : *seulement utilisable comme engrais.*

13.2. Emballages : *selon la régulations légale de l'Etat.*

### 14. INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro d'identification de la matière (N° ONU) : -

14.2. Voies terrestres : route/rail ADR/RID : non référencée

14.3. Voies maritimes IMDG : non référencée

14.4. Voies aeriennes IATA/ICAO : non référencée

### 15. INFORMATION REGLEMENTAIRE

15.1. Etiquetage : engrais composé organo-minéral NPK

Symbole de danger : -

Substance : matières premières pour engrais

H-phrases : -

P/EUH-phrases : -

15.2. EINECS number : -

15.3. Autres données : -

## **16. AUTRES INFORMATION**

Cette fiche de sécurité est basé sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Elle est donnée de bonne foi.

Version : 2019-920